



Conseil de Vie Collégienne

publié le 31/03/2022

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves et à nos élèves,

Comme vous aviez pu le lire dans le dépliant de la Maison des collégiens, une enveloppe conséquente avait été votée et attribuée pour les projets élèves dans le cadre du conseil de vie collégienne.

Un budget participatif de 3000 € issu de vos cotisations et des bénéfices des photos et des chocolats avaient été attribués.

Ce budget a fait l'objet de choix des élèves en matière d'investissement principalement pour les cours de récréation du collège.

Ainsi nous avons pu doter le plateau de deux buts de football.

Chaque cour a maintenant une horloge, ce qui, nous l'espérons, permettra à chacun d'être bien à l'heure. Nous avons investi dans de nouveaux casiers, dans le but de pouvoir attribuer à terme un casier à chaque élève. Enfin, quatre grands pots de fleurs sont venus agrémenter la cour Boutinard avec des plantations.

Nous aurons ainsi utilisé tout le budget positif de l'an dernier, le but d'une association n'étant pas de faire de bénéfices mais bien d'en faire profiter les élèves.

De la même manière, cette année étant encore compromise en matière de voyages auxquels participe financièrement la MDC, nous avons reconduit le budget d'investissement pour le Conseil de Vie Collégienne, qui réfléchira à d'autres projets en faveur des élèves.

Encore merci pour vos différentes participations qui permettent d'améliorer un peu la vie des élèves dans ce contexte difficile pour tous.

Document joint

 20220331_photos_cvc-2 (PDF de 461.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.